



DIRECTION ADJOINTE D'ÉTABLISSEMENT

CONCOURS	LA2526DIRA-01
PÉRIODE D’AFFICHAGE	Du 19 novembre 2025 au 31 mars 2026 - 16h
TYPE DE POSTE	Liste d’admissibilité
RÉSEAU/LIEU DE TRAVAIL	Établissements scolaire
SALAIRE ANNUEL	87 876 \$ à 117 164 \$ annuel Selon les échelles de traitement prévues actuellement par le « Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des centres de services scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l’île de Montréal ». Classe 6

NATURE DU TRAVAIL

L’emploi de direction adjointe d’école consiste à assister la direction selon le mandat défini par ce dernier, dans la gestion pédagogique, éducative et administrative de l’école.

Cet emploi comporte habituellement l’exercice de l’ensemble ou d’une partie des responsabilités et des tâches suivantes :

- Veiller à la qualité des services éducatifs;
- Participer à l’élaboration, à la réalisation et à l’évaluation du projet éducatif;
- Accompagner le personnel pour assurer la réussite de nos élèves;
- Élaborer ou collaborer à la formulation de propositions sur des sujets tels que les modalités d’application du régime pédagogique, les programmes d’études, les plans d’intervention pour les élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation et d’apprentissage, le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, les services complémentaires et particuliers, l’utilisation du temps hors enseignement et hors horaire, les règles de conduite et les services à l’élève;
- Coordonner, superviser ou collaborer à la réalisation d’activités, de programmes ou de services dans différents secteurs d’activité de l’école tels que les ressources humaines, matérielles ou financières, les technologies de l’information et de la communication;
- Assumer toute autre responsabilité compatible à sa fonction qui lui est confiée par le supérieur immédiat;
- Remplacer le directeur d’école en cas d’absence brève de celui-ci.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Baccalauréat en sciences de l’éducation ou grade universitaire de 1er cycle dans un champ d’études approprié sanctionnant un programme d’études universitaires d’une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors-cadre ou de cadre, dont les qualifications minimales exigent de détenir un grade universitaire de 1er cycle, dans un centre de services scolaire;
- Cinq années d’expérience dans un emploi d’enseignant ou de professionnel non enseignant;
- Autorisation permanente d’enseigner délivrée par le ministre.

COMMENT POSTULER

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l’attention des ressources humaines.

Prière d’inscrire le numéro du concours.

PAR COURRIEL

rh-recrutement-cadre@csspi.gouv.qc.ca

PAR COURRIER

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l’île

550, 53e Avenue
Pointe-aux-Trembles (Québec) H1A 2T7

Nous remercions tous les candidats et candidates de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu’avec les personnes considérées pour une entrevue. De plus, le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l’Île est engagé dans un programme d’accès à l’égalité en emploi.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la laïcité de l’État. Cette Loi prévoit, notamment, l’interdiction pour l’ensemble des membres du personnel scolaire de porter un signe religieux et l’obligation d’exercer ses fonctions à visage découvert.

